

# BREVET PROFESSIONNEL

## Responsable de Chantiers de Bûcheronnage Manuel

### Voie de formation

Formation professionnelle continue ou en alternance  
(contrat de professionnalisation ou apprentissage)

### Spécialité au choix :

Bûcheronnage & débardage ou Bûcheronnage & sylviculture



**Diplôme de niveau 4 inscrit au RNCP 37562 et 37563 le 12/01/2023**  
**Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire**

Le Brevet Professionnel option Responsable de chantiers permet d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles en :

- Organisation de chantier
- Travaux d'exploitation: bûcheronnage
- Travaux de sylviculture (ou de débardage)
- Entretien du matériel

### Débouchés :

Conducteur de travaux – Agent technique – Ouvrier qualifié en sylviculture et en exploitation – Débardeur – Bûcheron – Conducteur d'engins

### Objectif de la formation

Etre en mesure de:

- Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers
- Assurer le pilotage et le suivi d'un chantier de bûcheronnage ou de sylviculture (ou de débardage)
- Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel
- Réaliser des travaux de sylviculture (ou de débardage)
- Assurer l'entretien courant du matériel

**Diplôme préparé : BP Responsable de chantier**



### Activités Métiers

- Il identifie les caractéristiques du chantier
- Il organise & effectue la récolte des produits forestiers
- Il organise & effectue les travaux d'entretien de parcelles ou de plantation
- Il assure l'entretien courant du matériel

### Conditions d'inscription, pré-requis :

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (BEP, CAP...) ou avoir une expérience professionnelle d'un an (910h) en lien avec la finalité du diplôme ou 3 ans d'expérience professionnelle.

**PERMIS B**  
**fortement recommandé**

**Formacode : 210 41 ou 210 42**

**Code ROME: A1205 (ou A1101) ou A1201**

### Condition d'environnement

Travail seul et à l'extérieur quelles que soient les conditions climatiques

### Public

La formation s'adresse aux personnes de plus de 18 ans dans le cadre de la formation continue. L'alternance est ouverte à partir de 16 ans mais il faut avoir 18 ans au moment de l'inscription au diplôme.

**Prochaine rentrée : Octobre 2024**

### Pédagogie utilisée

Cours en salle, TP sur le terrain, projet tutoré, intervention de professionnels de la filière, mises en situation pratiques et activités pluridisciplinaires.

### Lieux

CFPPA de Bazas, centre constitutif de l'EPLEFPA « Terres de Gascogne » de Bazas

### Conditions d'accueil :

Résidence étudiante et restaurant scolaire sur le site.

Personnes en situation de handicap : nous consulter

### Nombre de places

**Minimum : 6**

**Maximum : 24**

**Taux de réussite 2023 : 75 %**

**Taux d'insertion (y compris poursuite d'étude) : 75 %**

**Taux de satisfaction globale : 67 %**

## Durée

- **En formation continue** 10 mois dont 12 semaines de stage en entreprise
- **En contrat de professionnalisation** -> nous contacter
- **En apprentissage** 2 ans de formation dont 1000h en centre de formation  
Planning de l'alternance : nous contacter



**Journées portes ouvertes les 27 janvier et 16 mars 2024**

## OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme est délivré à l'issue de l'année de formation après validation de chaque unité capitalisable (UC)

- Toutes les UC sont évaluées en contrôle continu

Possibilité de passer les UC non validées pendant 5 ans.

## Contenu & déroulement de la formation

### UC\* GENERALES

**UC1** : Se situer en tant que professionnel des travaux forestiers **105h**

**UC2** Assurer le pilotage d'un chantier de bûcheronnage manuel ou de sylviculture **70h**

**UC3** : Réaliser des travaux de bûcheronnage manuel **245h ou 140h\***  
*\*en option débardage*

**UC5** : Assurer l'entretien courant et les réparations mineures des matériels forestiers **70h**

### UC D'OPTION

**Option bûcheronnage & sylviculture :**  
• UC4: Réaliser les travaux de sylviculture **240h**

**Option bûcheronnage & débardage :**  
• UC4: Réaliser des travaux de débardage **345h**

**UC d'Adaptation Régionale à l'Emploi**  
• Assurer le fonctionnement administratif et financier de l'entreprise de travaux forestiers **70h**

**Stage** **420h**

## Inscription

Dossier de candidature à télécharger sur le site [www.bazas.educagri.fr](http://www.bazas.educagri.fr).

## RÉMUNÉRATION

La rémunération se fait en fonction du statut du candidat et son activité professionnelle antérieure.

## RECRUTEMENT

3 temps composent le recrutement des candidats :

- Participation à la réunion d'information collective
- Prescription (par le Pôle emploi, CapEmploi ou Mission locale)
- Entretien individuel et positionnement

## Poursuite d'étude :

Après le BP RC :

- BTS Gestion forestière (ou autre spécialité)
- CS Arboriste élagueur.

Possibilité de valider des blocs de compétences

## Modalités d'adaptation du parcours de formation

Individualisation du parcours lors du positionnement

## Conditions d'accueil

- Hébergement
- Restauration Scolaire
- Personnes en situation de handicap : nous consulter

**Pour les tarifs, modalités de financement et dates :**  
**Contact CFPPA : 05 56 65 01 65**  
[cfppa.bazas@educagri.fr](mailto:cfppa.bazas@educagri.fr)

